



Examens et contrôles continus en période de crise sanitaire Covid-19

CONSIGNES À RESPECTER OBLIGATOIREMENT

- Votre santé et votre sécurité sont notre priorité.
- En cette période de crise sanitaire et d'alerte Vigipirate « Urgence attentat », les mesures sanitaires et de sûreté sont renforcées. Le respect des consignes ci-dessous est obligatoire.
- Le nettoyage et la désinfection des centres d'examen terminaux auront lieu deux fois par jour.
- Les locaux seront aérés régulièrement selon les préconisations en vigueur.
- La disposition des tables garantit un mètre minimum entre chaque table.
- Des équipements (solutions désinfectantes...) sont mis à votre disposition
- Des agents de sûreté seront déployés afin de réguler les flux en extérieur (garantir le respect des gestes barrières et la distanciation) mais aussi pour procéder à un contrôle visuel des sacs à l'entrée du bâtiment.

Un candidat ne respectant pas les consignes pourra être immédiatement exclu par le responsable de la salle d'examen, sans faire l'objet d'un rappel à l'ordre dès lors que ces consignes auront fait l'objet d'un rappel explicite.

À TOUT MOMENT

- Portez obligatoirement un masque (à l'intérieur et à l'extérieur). Il est interdit de l'enlever sauf exceptionnellement pour boire ou manger dans le temps minimum nécessaire.
- Respectez la distanciation physique à l'intérieur et à l'extérieur (minimum 1m en tout lieu)
- Respecter les gestes barrières (lavage des mains fréquent, pas d'embrassade, ni d'accolade...)
- Respectez la signalétique (sens de circulation, ...) et les indications du personnel
- Les attroupements et regroupements, dans et aux abords du bâtiment, sont interdits.

AVANT L'ÉPREUVE

- limitez les contacts et évitez les situations à risque dans les 14 jours avant la date de l'épreuve
- Munissez-vous d'un stock de masques suffisant
- Munissez-vous d'un stylo et si possible d'un flacon de solution hydro-alcoolique
- Assurez-vous de disposer de l'ensemble des éléments nécessaires à votre épreuve
- Respectez précisément votre horaire de convocation (n'arrivez pas en avance, ni en retard)
- Présentez votre sac ouvert à l'agent de sûreté avant de rentrer dans le bâtiment
- Toute entrée dans la salle est définitive (ne pas créer de flux « inverse »)
- Dirigez-vous à votre place en respectant les indications du personnel de surveillance.

PENDANT L'ÉPREUVE

- Posez votre pièce d'identité de manière visible sur votre table
- Gardez votre masque
- Les éléments nécessaires apportés à votre épreuve ne doivent pas être partagés et seront vérifiés par le personnel de surveillance
- Si vous allez aux toilettes durant le temps de l'épreuve, faites signe au surveillant. Un lavage des mains sera de nouveau exigé avant de continuer votre composition.

À LA FIN DE L'ÉPREUVE

- Restez à votre place
- Placez votre copie dans la bannette que vous présente le personnel de surveillance
- S'il s'agit d'une épreuve de contrôle continu, désinfectez votre espace de travail (table, chaise) avec le matériel mis à votre disposition
- La sortie s'effectue rangée par rangée selon les indications données par le personnel de surveillance, sans croisement entre les candidats.
- Ne restez pas aux abords du site et ne créez pas d'attroupement.

En cas de sortie prématurée, le candidat qui souhaite rendre sa copie après une heure de composition fait signe au surveillant en restant à sa place. La copie est placée dans la bannette présentée par le surveillant. Le candidat est invité à quitter l'établissement immédiatement.